LIGUE RÉUNION MAYOTTE

Février 2021 / Numéro 19

UN CLUB, UNE HISTOIRE

Voilà un club vraiment unique en son genre à la Réunion puisqu'il associe deux sports qui relèvent chacun d'une fédération différente : le tennis, bien sûr, et la pelote basque. Cette association, peut-être surprenante au premier abord, répondait de la part des fondateurs à une certaine logique qui devait aboutir au développement du tennis à Saint-Leu. Pourtant, près de quarante ans après sa création par une poignée d'enseignants basques, le club de cette ville de près de 35 000 habitants, éclatée, il est vrai, en multiples « écarts », ne dispose toujours que de deux modestes courts de tennis, soit un court pour 17 500 habitants, quand la moyenne nationale est d'environ un court* pour 2 000 habitants et celle de la Réunion de un pour 4 000… Dans l'historique qui suit, et sans vouloir tenir la pelote pour quantité négligeable, nous privilégierons le tennis puisque cette publication est celle de la Ligue de tennis.

Le CPBT Saint-Leu

Démocratisation

C'est le 27 novembre 1983 qu'un groupe de passionnés décide de créer un club de tennis à Saint-Leu. Cette ville de l'ouest de l'île a alors 18 000 habitants environ, dont 5000 dans le centre, le reste étant disséminé dans de nombreux « écarts ». Le nouveau club, qui associe tennis et pelote basque s'intitule Club de pelote basque et de tennis de Saint-Leu. Il est déclaré à la sous-préfecture de Saint-Paul le 6 décembre avec parution au *Journal officiel* n° 295 le 21 décembre. Le siège social de cette nouvelle association dont le sigle officiel est alors CPT (Club de pelote et de tennis de Saint-Leu) est à la mairie, mais ses installations se trouvent rue Notre-Dame de la Salette.

Celles-ci prennent la forme de deux courts dans l'enceinte du stade municipal que la mairie met à sa disposition officiellement le 14 mai, soit presque six mois plus tard ! En vérité, ces courts, ce sont les adhérents du nouveau club qui les construisent. En effet, en dehors du fait qu'il s'agisse aussi d'un club de pelote basque, son originalité est que ses membres, pour la plupart, ne payent pas de cotisation à la condition qu'ils fournissent trois heures de services au club chaque mois, services évalués au tarif du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) à la date du 1er janvier de l'année en cours. Naturellement, s'ils préfèrent payer une cotisation, cette possibilité leur est aussi offerte (par exemple, elle sera de 756 francs pour l'année 1987).

Le CPBT est ainsi le seul club de l'île qui s'auto-construit, la participation ayant pour but d'abord de bâtir les installations et de les entretenir, et secondairement de concourir à l'animation du club et à la formation de ses membres, ceci afin « d'éliminer toute attitude de *consommateur* d'aires ludiques, donc de passivité vis-à-vis de la vie associative », comme l'écrit le premier et très actif président Jean-Pierre Lassenay dans un document du 27 février 1986 intitulé « Mise en place d'une structure autoformatrice pour la pelote basque et le tennis à Saint-Leu » et destiné à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS).

Ce document est particulièrement éclairant quant aux intentions des fondateurs puisque le président insiste aussi sur la volonté « d'ouvrir le tennis à des catégories qui n'y avaient pas droit à cause, 1) du niveau financier de départ exigé dans les autres clubs (cotisations, équipement, cours) ; 2) du niveau technique de départ qui interdit à tout jeune issu d'un milieu modeste de se produire sur un court. Il faut en effet se rendre à l'évidence et l'avoir soi-même vécu pour comprendre que, lorsqu'on est un jeune de milieu modeste, il n'est pas question de se produire sur un court face à des gens qui, socialement, financière-

Les président(e)s du club

Jean-Pierre Lassenay (1983-1987)
Roger Roland (1987-1988)
Didier Roland (1988-1991)
François Lavallée (1991-1992)
Patrick Béguet (1992-1996)
Isabelle Méchin (1996-1997)
Patrick Béguet (1997-1998)
Didier Roland (1998-2000)
Mohamed Akbi (2000-2003)
Natacha Marivan (2003-2004)
Christophe Alavoine (2004-2020)
Anne-Sophie Daydou (2020-…)

* On ne tient compte ici que des courts des clubs de tennis et pas de ceux de particuliers, d'hôtels ou d'établissements scolaires non affiliés à la Fédération française de tennis.

ment, esthétiquement par les tenues de jeu et par la technique de jeu, vous humilient. Seuls ceux qui prennent des cours peuvent prendre confiance en eux-mêmes. » Et ces cours coûtent cher. « C'est pour pallier tous ces handicaps, poursuit Jean-Pierre Lassenay, que le club de Saint-Leu s'est constitué en club de pelote basque et de tennis. En effet, la pelote basque est un sport plus *rustique* que le tennis. Il demande moins de formation technique et beaucoup moins de contributions financières de la part des participants : une *pala* ne coûte que 50 francs et une balle inusable 15 francs à comparer avec les 400 à 4000 francs de la raquette de tennis et les 40 francs de la boîte de balles qui s'usent après quelques jeux seulement. »

On le constate : il y a une véritable volonté de démocratiser le tennis à Saint-Leu. Pourtant, la municipalité, dirigée depuis 1983 par le communiste Mario Hoarau, continue de considérer le tennis comme un sport de fonctionnaires *zoreils* et nantis.

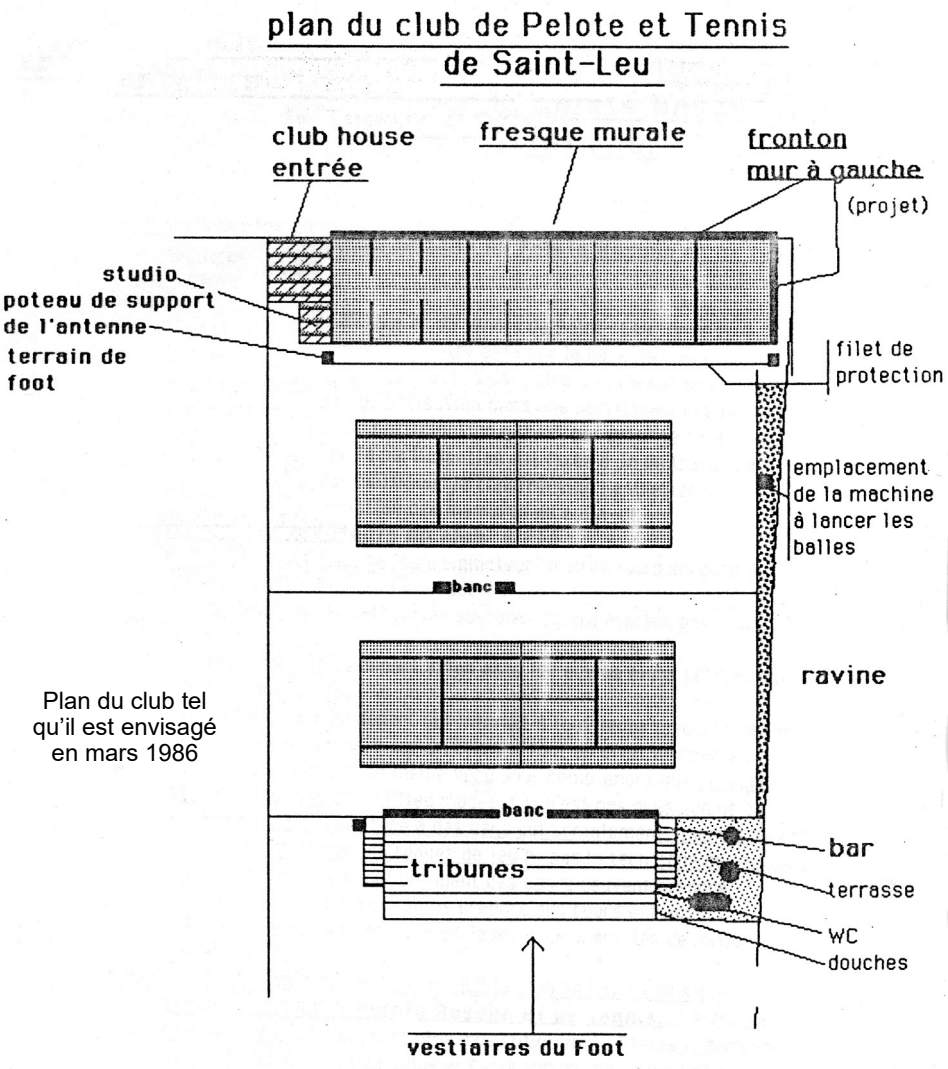

Plan du club tel qu'il est envisagé en mars 1986

Participation

L'équipe fondatrice, on l'a compris, est très attachée à une participation véritable des sociétaires à la vie du club. Autour du président Lassenay, les vice-présidents Marc Bucas et Marie-Josée Hoarau, le secrétaire A. Dejean (remplacé au bout de quelques mois) et la trésorière, Françoise Saintard, partagent cet objectif.

En juin 1984, moins d'un an après sa fondation, le club, qui obtient son affiliation provisoire à la Fédération française de tennis le 2 juillet, compte déjà 73 membres adultes et 49 jeunes, mais, sur ces 122 membres affichés, seuls 54 sont licenciés.

A la fin de l'année, un nouveau bureau est élu. Ses onze membres ont chacun une tâche précise conformément à la volonté de participation active de chacun : Daniel Crescence est chargé des travaux, Françoise Fleischel de la gestion des courts, Elisabeth Bang de leur entretien, Jean-Pierre Lassenay des inscriptions et de la pelote basque, Marie-José Hoarau du courrier et du tennis-vacances, Jean-Philippe Hoarau de la communication, Didier Roland des relations avec l'Office municipal des sports (OMS) et Corine Boireau d'une improbable bourse aux livres. Le secrétaire, Alain Burner, et la trésorière, Françoise Saintard, complètent cette équipe qui se réunit chaque premier vendredi du mois à 17 heures 30.

Un an plus tard, en décembre 1985, l'équipe est allégée en raison du départ loin de Saint-Leu de Françoise Fleischel et de l'inaction de certains membres. La bourse des livres disparaît, la gestion des courts est confiée à Marie-Josée Hoarau et celle des travaux au président lui-même.

Pour la première fois, le club, qui compte désormais 141 licenciés, reçoit une subvention de la mairie (6000 francs : c'est peu mais c'est mieux que rien). Il est vrai que le club prend forme. La promotion de l'

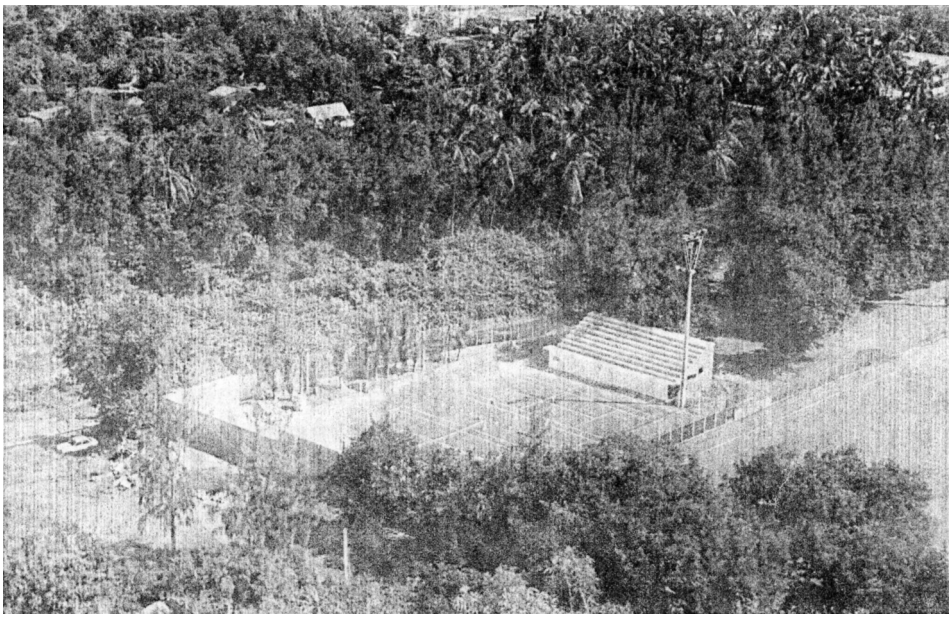

Le club en 1987

équipe-fanion de football des Marsouins en première division nécessite la construction pour les footballeurs d'un vestiaire digne de ce nom. C'est l'occasion pour le club de tennis voisin de demander à ce que des tribunes soient construites au-dessus de ce vestiaire, demande acceptée grâce notamment au soutien du président de l'OMS, Jean-Max Hoarau. La mairie fournissant 230 000 des 450 000 francs nécessaires, les sociétaires du CPBT s'engagent à aménager au-dessous un bar, des vestiaires avec douches, des toilettes carrelées, une fosse septique et le mur du fond de la terrasse. Leur bonne volonté ne suffisant pas, le club obtient que six TUC stagiaires (demandeurs d'emploi en travaux d'utilité collective) soient « prêtés » au club saint-leusien pour faire avancer les travaux, et notamment le fronton de pelote basque toujours en projet.

Le 13 aout 1986, le CPBT embauche sa première enseignante professionnelle, Martine Revet, évidemment pour former les jeunes (46 pour la saison qui s'achève), mais aussi pour entraîner l'équipe féminine et organiser des compétitions internes et/ou *open*.

En 1987, le club est toujours dirigé par Jean-Pierre Lassenay, président, secondé par Jean-Philippe Hoarau et Didier Roland, vice-présidents, Alain Burner, toujours secrétaire, et Laurent Russeil trésorier. Il dispose de deux courts éclairés (300 lux pour l'un, le minimum considéré comme nécessaire aujourd'hui, 150 pour l'autre) et équipés d'une machine à lancer les balles. Recouverts d'une « émulsion sablée », ils se dégradent rapidement, surtout avec la construction, juste à côté, du fronton mur à gauche de pelote toujours pas terminé. Un resurfaçage urgent s'impose donc. Les 105 membres (dont 40 jeunes), mais beaucoup moins de licenciés, bénéficient d'un *club house* auto-construit où on trouve même une machine à corder. Deux TUC stagiaires gèrent le club au quotidien, assurant son entretien et une permanence.

Cette année 1987 est marquée par le litige opposant le club à Martine Revet. Procédure originale : un concours de recrutement est organisé pour lui trouver un successeur. Elle est aussi marquée par l'élection, le 17 octobre, d'un nouveau président, Roger Roland, dont les adjoints sont Jean-Philippe Hoarau et son prédécesseur, vice-présidents. La secrétaire-adjointe, Marie-Hélène Hilaire, prend le poste de secrétaire (S. Gauthier lui succédera l'année suivante). Le trésorier reste le même. Cette nouvelle équipe dirigeante décide de la séparation du club en deux sections, tennis et pelote.

Nouveau changement de direction en 1988 et nouvelle politique pour la première association sportive de Saint-Leu : Didier Roland, le nouveau président, et son équipe souhaitent financer le CPBT par des cotisations comme cela se fait dans tous les autres clubs. Pour la saison 88-89, celles-ci sont les suivantes : 50 francs par enfant pour le tennis et la pelote, 300 francs par adolescent et 500 francs par adulte, ce qui fait du CPBT un des clubs les moins chers en tennis mais le plus cher en pelote (pour très peu de clubs, il est vrai). C'est Roberto Morel qui est alors responsable de l'école de tennis d'un club qui ne compte que 22 joueurs ou joueuses classé(e)s (de 15 à 30/4).

Dans son rapport, le président sortant souligne les « excellentes relations avec la mairie et plus particulièrement avec M. Poudroux qui est le premier maire de l'île à avoir joué à la pelote sur le mur de Saint-Leu », un mur à gauche qui, soit dit en passant, ne sera inauguré officiellement qu'en aout 1989, une bonne occasion, d'ailleurs, pour le repeindre à neuf. Il souligne aussi que « nous sommes arrivés à saturation pour deux courts de tennis et une *cancha* » (le nom de l'aire de jeu de la pelote). « Il nous faudrait un ou deux autres courts de tennis… » Déjà !

Pourtant les activités tennistiques se multiplient : création d'un tournoi *open*, homologation du tournoi interne, organisation d'une nuit sportive du club et, à l'initiative d'Alain Burner, d'un Triathlon des raquettes en octobre (tennis, pelote, tennis de table) qui sera reconduit les années suivantes mais orchestré, cette fois, par Laurent Cuissard et Roberto Morel.

En 1990, le club, toujours dirigé par Didier Roland, a un nouveau secrétaire, Christophe Brouand, et un nouveau trésorier, Lilian Cuq. Les vice-présidents sont alors Alain Burner pour la pelote et Laurent Cuissard pour le tennis. Le club a 204 licenciés en 1990, dont 50 jeunes à l'école de tennis, parmi lesquels 18 filles, et plus de 250 licenciés l'année suivante qui collectionnent les titres en pelote (six champions de la Réunion sur onze en 1991 et deux sélectionnés pour les championnats de France : Natacha Marivan et Christian Turban).

Un nouveau et éphémère bureau est élu en 1991 avec pour président François Lavallée, pour vice-présidents Gilles Clémentz pour la pelote, Serge Michaudet pour le tennis et Suzie Palisson pour l'animation, pour secrétaire Bruno Cauzac et pour trésorière Chantal Roubey. Sa principale décision : la cotisation pour les jeunes est maintenue à 50 francs par an, les autres augmentant quelque peu.

Une grave crise interne

Cette équipe est presqu'entièrement remplacée le 18 juillet 1992 (seule reste la trésorière). Patrick Béguet, le nouveau président, est assisté des vice-présidents Thierry Palisson, pour le tennis, et Jean-Louis Cascino, pour la pelote, et d'Odile Fusil, secrétaire. Cinq éducateurs encadrent alors les 61 jeunes inscrits à l'

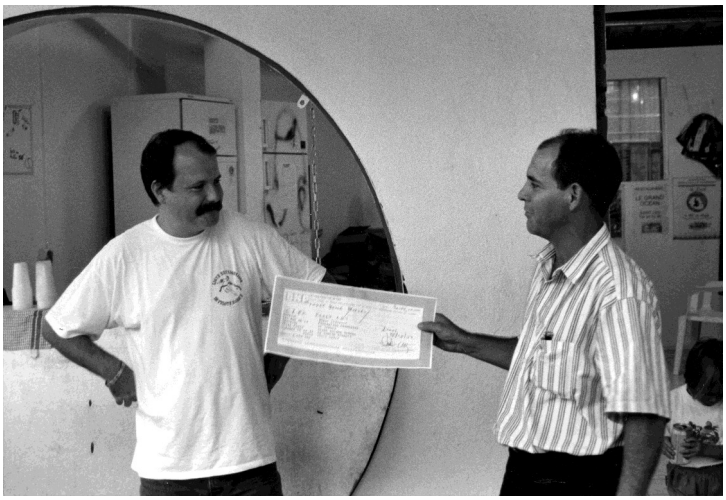

9 septembre 1994 : le président du CPBT, Patrick Béguet, reçoit des mains du nouveau président de la Ligue réunionnaise de tennis, Christian Hoarau, un chèque de la FFT de 20 000 francs >

l'école de tennis.

Pour l'aider à se développer, le club saint-leusien, qui compte désormais 174 membres, reçoit en septembre 1994 une aide substantielle de la Fédération française de tennis.

C'est en décembre 1994, à la suite de l'assemblée générale du 10, que les choses se gâtent. En effet, un courrier daté du 11 et signé d' « adhérents mécontents » est envoyé au directeur régional de la Jeunesse et des Sports, A. Lasnier, soulevant de nombreux problèmes, notamment, affirme-t-il, « de nombreuses irrégularités », y compris dans l'organisation du tournoi *open*, et demandant tout à la fois l'annulation de l'assemblée générale, la révocation des membres du bureau, à savoir le président Béguet, le vice-président Laurent Cuissard, la trésorière Béatrice Boisson et le secrétaire Guy Léocadie, et un contrôle administratif. La réaction du bureau est publiée dans la lettre d'information du club du 10 février 1995, *CPBT News* [ci-contre]. Après son refus de rencontrer le comité directeur, l'instigatrice de cette action, Madeleine Remy, est radiée à compter du 2 mars 1995 pour « faute grave » et « agissements à l'encontre des principes associatifs fondamentaux du CPBT Saint-Leu », radiation contre laquelle l'intéressée fait appel. Une réunion de conciliation a lieu le 27 avril à l'initiative du Comité régional olympique et sportif en présence de représentants de la DDJS, Jean-Paul Russell et Laurent Barel, ainsi que du tout nouveau président de la Ligue réunionnaise de tennis, Christian Hoarau, et de son secrétaire général, Daniel Joly. Sans succès. Au contraire, Mme Remy décide de saisir le tribunal administratif.

C.P.B.T. NEWS

Réunion du Bureau — 10 FEVRIER 1995

ORDRE DU JOUR : Affaire REMY Madeleine, Sécurité du Club, Tournoi Interne de double, Championnat par équipes, questions diverses.

AFFAIRE REMY Madeleine :

Depuis le mois de décembre 1994, une campagne de dénigrement et de calomnie est menée par cette adhérente à l'encontre du club.
Une lettre "anonyme" a été adressée à la ligue de tennis, suite à quoi cette adhérente a été reçue au club par le Président de la Ligue en présence du Président Patrick BEGUET, elle s'est expliquée sur les termes de cette lettre.
Le tribunal administratif a été consulté ou saisi de cette affaire, nous en avons été informé par un courrier adressé à :
'Monsieur le Président du C.P.B.T.
Chez Mme REMY Madeleine..."
De plus des accusations personnelles graves sont portées à l'encontre des membres du bureau.
Parallèlement, le club a été cambriolé à 5 reprises, sans vouloir accuser quiconque on peut penser que ce climat de tension interne du club aurait une relation avec les actes de délinquance.

Le comité reste serein vis à vis de ces accusations et invite les adhérents à ne pas se laisser influencer.
A l'unanimité le comité qualifie de faute grave les faits à mettre à l'actif de cette adhérente qui se conduit d'une manière anti-associative.
Comme le prévoit le règlement associatif, le comité convoque dès ce jour Mme REMY Madeleine pour explications.
A défaut, les sanctions prévues par les statuts seront appliquées sans délai ni autre procédure.

Sécurité du Club :

Après 5 cambriolages dont le dernier en date du 7 février particulièrement dévastateur, le comité décide de geler les commandes jusqu'à nouvel ordre ; le matériel éducatif a été mis à l'abri. Nous souhaitons que la médiatisation de cette affaire puisse ramener à la raison leurs auteurs.
Nous remercions les personnes qui se sont investies à la remise en état des locaux à chaque fois.
Un courrier a été adressé à la mairie pour demander un gardien pour l'ensemble du complexe sportif.
Un nouveau courrier sera adressé à l'OMS et à la mairie pour réfléchir globalement à des solutions sur la sécurité des associations.
Le comité envisage aussi de se pourvoir d'une alarme, on en reparlera...

TOURNOI DE DOUBLE INTERNE :
Le tournoi interne de double est arrêté à la date suivante : du 10/03/95 au 19/03/95.
Les disciplines sont les suivantes:
Double Hommes
Double Femmes
Double Mixtes
Les inscriptions sont ouvertes au club.

La participation est de 20 F par équipe.

Championnat par équipes :
Le championnat 95 débute le 15/04/95.
Les entraînements sont fixés à compter du 28/02/95 à raison d'une fois par semaine.
La participation de chacun est de 300 F pour 12 séances.
Une réunion préparatoire est fixée le 25 février 1995 à 17 H. Les personnes intéressées y sont invitées, celles qui ne peuvent y assister peuvent s'inscrire au club.

Renouvellement des cotisations :
La date limite de renouvellement est fixée au 15 Mars 1995.
Au delà les badges seront retirés et le droit d'entrée exigible à nouveau.

Questions diverses: Conformément à la législation, les frais des éducateurs seront remboursés sur facture.

La cotisation Ecole de Pelote est fixée cette année au seul coût de la licence Pelote.

Tournoi Interne de double le 10/03/95. Pensez à vous inscrire.

ETAIENT PRESENTS :BEGUET Patrick, BOISSON Béatrice, CARRIERE Christian, CLEMENTZ Gilles, LEOCADIE Guy, LEPERE Isabelle, PINHAS Eric, ROQUE Dominique.
Adhérents : PALISSON Thierry, ROYER Henriette, VALADON J.L.

L'assemblée générale du 14 décembre 1995 reconduit le président et le secrétaire dans leurs fonctions et désigne une nouvelle vice-présidente, Isabelle Méchin, et un nouveau trésorier, Dominique Girardeau. Toutefois, coup de théâtre, le 13 juin 1996, le président Béguet démissionne, considérant que « le fonctionnement du club est entravé par une adhérente » mais aussi en raison de « la non-responsabilisation des adhérents qui se permettent de ne toujours pas être […] à jour de leurs cotisations ». La vice-présidente le remplace et l'AG du 21 décembre la confirme à la tête du club (vice-présidents : Eric Pinhas pour le ten-

Les installations du CPBT suite aux travaux des années 1990 (au-dessus, le club vu du ciel aujourd'hui)

nis et Laurent Cuissard pour la pelote ; secrétaire : Jean-Louis Valadon, le père du grand espoir du club, Robin Valadon). Les effectifs sont à la hausse (107 jeunes sont inscrits à l'école de tennis) et l'on s'inquiète une fois encore de l'exiguïté des installations : il « manque un court »…

Il semble que la vie du CPBT s'apaise les années suivantes. D'ailleurs, Patrick Béguet redevient président le 6 décembre 1997, mais pour un an seulement. Lui succède le 24 octobre 1998 un autre revenant, Didier Roland (il reste néanmoins secrétaire). Les vice-présidents sont Christian Carrière, secrétaire sortant, pour le tennis, et Gilles Clémentz, qui prend le relais d'Olivier Poudou pour la pelote. Le nouveau trésorier est Roberto Morel.

La fin du siècle est marquée par l'endiguement de la ravine du Grand Etang voisine dont les éventuels débordements menaçaient les installations du club, la reconstruction du *club house*, la réfection des clôtures et la reprise intégrale du sol de la *cancha* en synthétique. En 1999, on recrute un emploi-jeune, Baptiste Duez, afin, espère le président, de « redynamiser le *club house*, d'intervenir sur le terrain, d'organiser l'école de pelote, de participer à l'école de tennis » que dirige depuis deux ans et pour plusieurs années encore, un BE, Norbert Oudart, aidé d'une autre BE, Michèle Daydou, une école où il y a beaucoup de très jeunes enfants mais très peu d'adolescents. Aux 75 apprentis-tennismen qui suivent ses cours en 1999-2000 s'ajoutent les élèves de quelques écoles qui bénéficient pour plusieurs années encore d'un contrat éducatif local.

Le problème des cotisations dans ce club dont les fondateurs pensaient pouvoir se passer, rappelons-le, reste entier. Le président Roland tient en effet « à remercier tous ceux qui ont payé leurs cotisations en comprenant que les bons dirigeants et bons gestionnaires que nous sommes ne peuvent pas faire vivre un club sans cotisations » ! Heureusement que les relations avec le maire, Jean-Luc Poudroux, restent bonnes et que les subventions sont en augmentation.

Les années 2000

Le 18 novembre 2000, le club change de tête. S'il conserve son secrétaire et son trésorier, il se dote d'un nouveau président, Mohamed Akbi, et de deux nouveaux vice-présidents : Pierry Bresson pour le tennis et Jean-Christophe Durand pour la pelote. Outre ces deux sports, le règlement intérieur et la communication, dont le « manque flagrant » est signalé, bénéficient d'une commission spéciale. Le trésorier est Roberto Morel. Il le restera jusqu'en 2020 !

Pour l'entrée dans le XXIe siècle, des travaux améliorent le cadre : deux portails sont posés, le *club house* est repeint et le vestiaire réaménagé.

Le club a 221 licenciés : 156 pour le tennis (75 jeunes, 55 hommes et 26 femmes) et 65 pour la pelote (dont 18 jeunes, 35 hommes et 12 femmes). C'est justement la pelote qui crée l'événement cette année-là : en effet, le CPBT reçoit les championnats du Monde des moins de 22 ans auxquels participent huit nations, dont certaines venues d'Amérique du Sud !

Après l'administration Akbi, suit la brève présidence (un an) de Natacha Marivan, une joueuse de pelote basque. C'est le vice-président « tennis » de cette année-là, Christophe Alavoine, qui lui succède en 2004 pour ce qui est, à ce jour, la plus longue présidence du club.

Christophe Alavoine s'est déjà montré productif pour le CPBT puisqu'il met sur pied, en 2002, son premier site internet, l'un des tout premiers du tennis réunionnais. Cette première version perdure jusqu'en 2019, date à laquelle il est remplacé par un site plus moderne administré par un sociétaire informaticien, Pierre Couttet-Olivary.

La formation aussi continue, encadrée principalement (et efficacement !) de 2003 à 2018 par Marc Singlet secondé par Norbert Oudart et Michèle Daydou (Boyer aujourd'hui). Avec environ 110 élèves par an, elle aura permis à de nombreux jeunes d'émerger : un beau succès pour un club de taille moyenne ! Parmi ces réussites, citons les frères Latrille, Guillaume et Nicolas, nés en 1983, qui atteindront la deuxième série et deviendront enseignants diplômés d'Etat, Romain Trarieux, Mél Absyte, le successeur de Marc Singlet à la tête de l'école de tennis, Jaime Poudou, Thibaut Tailhandier,

Extrait de la page d'accueil du premier site Internet du club conçu et administré par Christophe Alavoine.

EN FINALE DU CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES VÉTÉRANS +35 ANS
SAINT-LEU BAT TCD 1 PAR 3 SETS À 2

Les Saint-Leusiens à l'arraché

Quelle ambiance dimanche 18 juillet sur les terres battues du TCD pour la finale messieurs +35 ans !

L'équipe du TCD 1 était au grand complet avec Jean-Pierre Ah-Kiam, André Bachelot, Patrick Bénavente, Daniel Bovio, Patrick Buissière, Bernard Come, Serge Glaziou, André Poisson, Jean-Louis Roche (JA), et Richard Ki-Wock (capitaine). Tous étaient là, tous avaient participé au moins à une rencontre. Face à eux, l'équipe de Saint-Leu constituée de Mohamed Akbi, Roberto Morel (cap), Christian Carrière et Norbert Oudart, était décidée à tirer son épingle du jeu.

Les deux premiers points furent gagnés par le TCD : Bernard Come (30/2) battait Mohamed Akbi (NC) 6/3 6/4, Patrick Bénavente (30) s'imposait devant Norbert Morel (30/5) 6/1 5/0, abandon sur blessure.

Les équipes du TCD et du CPBT Saint-Leu au complet.

Mais l'équipe de Saint-Leu a égalisé avec les victoires de Christian Carrière (15/5) sur Daniel Bovio (30) 6/3 7/6, et de Norbert Oudart (15/4) sur Patrick Buissière (15/4) 6/0 6/1.

Un double décisif, mais néanmoins incisif pour l'équipe du TCD donna le point de la victoire à l'équipe de Saint-Leu : Oudart/Carrière battaient Buissière/Bénavente 6/0 6/4. Tout cela se termina dans la bonne humeur par un grand repas préparé par Hervé, le restaurateur du club, l'occasion aussi de souhaiter un bon anniversaire à Patrick Bénavente.

PALMARÈS PAR ÉQUIPES VÉTÉRANS
Dames +35 ans : vainqueur : USPG **- finaliste :** CS Saint-Gilles.
Dames +45 ans : vainqueur : TCD.
Hommes +35 ans : vainqueur : CBPT Saint-Leu **- finaliste :** TCD.
Hommes +45 ans : vainqueur : TCSP **- finaliste :** CTM Saint-Paul.
Hommes +55 ans : vainqueur : TCSP **- finaliste :** TCMT.

La victoire du CPBT en finale des 35 ans et plus au Tennis-club Dionysien le 18 juillet 1999 dans la presse >

champion de la Réunion des 8 ans en 2009, 9 ans en 2010, 11 ans en 2012, 12 ans en 2013, vice-champion les autres années jusqu'en 2017, Nino Castori (avec des titres de champion de la Réunion par équipes avec Thibaut), Théo Irigaray, passé au *beach tennis* avec grand succès. D'autres encore sont arrivés jusqu'à 15/1 : Niels Duteilh, Jérémy Thubert et Dimitri Singlet. Pour les filles, on peut citer Lisa Meyer (dont l'ascension jusqu'à 15/2 a été stoppée par une grave blessure) et Anne-Sophie Daydou, l'actuelle présidente, 15/1 en 2018.

Quand on évoque les résultats sportifs du club, on ne peut pas ignorer la figure-phare du club qu'est sa mère, Michèle Boyer (anciennement Daydou) qui a obtenu de nombreux titres de championne de la Réunion chez les seniors + (les derniers en 2017 et 2018 en 60 ans et plus).

Par ailleurs, si les équipes du CPBT ne jouent pas les premiers rôles à la Réunion, les équipes premières descendent rarement en-dessous de la 1ère division, les dames étant souvent en Honneur (elles ont même été pendant une année en Elite).

Et puis, on n'oubliera pas les deux titres de champions de la Réunion des 35 ans et plus obtenus en 1999 et 2001 [voir page 5].

Par ailleurs, le CPBT diversifie son offre. Alors que la pelote périclite (60 membres sur les 280 en 2007, et une vingtaine d'élèves seulement contre 130 apprentis-*tennismen*), en 2013, une section *beach tennis* voit le jour au Four à chaux, à proximité de la gendarmerie, animée par Norbert Oudart et Denis Payet, une section qui, comme partout ailleurs à la Réunion, connaît un réel succès.

Le serpent de mer de nouvelles installations

La présidence Alavoine aurait pu être marquée par une révolution dans l'histoire du club. En effet, à la fin du mandat de maire de Jean-Luc Poudroux, un nouveau club est envisagé à la zone d'aménagement concerté de Roche-Café : huit courts de tennis (voire dix dont deux pour la Ligue et un centre d'hébergement). Ces installations, jugées trop coûteuses par son successeur en 2008, Thierry Robert, ne verront jamais le jour d'autant que la construction de la ZAC a pris cinq ans de retard.

Le nouveau maire promet, en lieu et place de ce projet avorté, un nouvel emplacement avec six terrains qui serait situé pointe des Châteaux, et ce avant la fin de son premier mandat (en 2014 donc), mais sans fournir un plan de ces nouvelles installations. Le site actuel du club devait être transformé, d'abord pour une zone touristique autour d'un petit port aménagé en creusant la ravine voisine, puis pour un départ de téléphérique vers Cilaos.

Le projet de courts à Stella

Christophe Alavoine, Marc Singlet et Roberto Morel en juillet 2007 >

Thibaut Tailhandier en action au TCD le 19 mai 2012 lors de sa finale victorieuse dans le championnat de la Réunion des 11 ans >

Ci-dessous, Michèle Daydou (aujourd'hui Boyer) le 30 mai 2010 au TCM Tampon en finale du championnat de la Réunion des 50 ans et plus

En 2012, lors du début de la construction de la piscine municipale à Piton Saint-Leu, à proximité du musée Stella Matutina, la municipalité annonce un projet de quatre courts autour de ce nouvel équipement dès qu'il sera achevé. En 2018, le début des travaux paraît proche, réduit à trois courts de tennis et quatre de *beach*, sans *club house*. Le président du CPBT essaie d'y faire ajouter deux terrains de padel, mais sans réponse claire de la mairie désormais aux mains de Bruno Domen, qui a succédé à Thierry Robert le 3 septembre 2017. La phase suivante permettrait dans le futur d'avoir un *club house* et quatre autres courts juste à côté (en fait en dessous du terrain de football jouxtant la piscine).

Pendant toutes ces tergiversations, les installations des origines se dégradent. Ainsi, un poteau soutenant des luminaires pour le football et le tennis qui bougeait beaucoup par grand vent a dû être démonté en décembre 2020, privant pour l'instant le terrain n° 1 d'un éclairage qui, d'ailleurs, était déjà déficient. Résultat : ce court (soit la moitié des installations tennistiques !) est maintenant impraticable le soir (dans une ville où il fait très chaud dans la journée, voilà qui est fâcheux !). Aujourd'hui les sociétaires attendent impatiemment son remplacement, en espérant que les projecteurs fonctionnent désormais avec des leds, y améliorant ainsi significativement la luminosité. Quant à la surface des terrains, elle devait être entièrement refaite en 2020, mais le Covid est passé par là. Ce chantier est désor-

L'*Open* du CPBT Saint-Leu

Le premier tournoi *open* du CPBT Saint-Leu date de 1988. Au cours des premières années de son existence, il est limité aux joueurs et joueuses de troisième série. Ils sont 150 à participer à l'édition 1991. Il sera par la suite ouvert aux deuxièmes séries, par exemple en 2000 où il est organisé par Baptiste Duez et Roberto Morel.

En 2004, le CPBT est l'un des premiers à proposer une inscription par Internet et une vingtaine de concurrents choisit ce moyen cette année-là. A partir de l'édition suivante, le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses classé(e)s au mieux 4/6. Toutefois, en 2015 et 2017, il n'y pas eu de deuxième série chez les dames. Doté généralement de 1500 euros environ, il est dirigé pendant toutes ces années et jusqu'en 2019, dernière édition qui ait pu avoir lieu, par Christophe Alavoine.

En 2006, à la demande de la Ligue, le tournoi réservé aux jeunes est dissocié de celui des adultes et déplacé en mars, l'*open* restant jusqu'à ce jour en juin-juillet. C'est aussi à partir de cette année-là que les résultats sont publiés chaque soir sur le site Internet, et ce jusqu'en 2014, l'arrivée de l'AEI (Application épreuves individuelles) en 2010 permettant également la consultation des tableaux en ligne.

Le tournoi adulte rassemble régulièrement 140 à 150 participants en moyenne pour environ 200 inscriptions dans cinq tableaux. Pour l'heure, le record date de 2017 avec 180 compétiteurs (38 joueuses et 142 joueurs) pour 236 inscriptions, soit 231 rencontres à organiser sur deux courts en trois semaines. Heureusement que la pluie ne s'en est pas mêlée et que certains joueurs étaient disposés à jouer en journée !

NB. Pas de tournoi en 2020.
* Aujourd'hui Tirel ; ** Aujourd'hui Boyer ;
*** Aujourd'hui Guézello.

	Messieurs	Dames
2019	Thomas Jacquot	Laura de la Hogue
2018	Paul Miron	Léa Péria-Simbin
2017	Alexandre Adam de Villiers	Anne-Sophie Daydou
2016	Romain Gustein	Vanessa Ridolfo
2015	Yvonick Rivat	Amandine Fontaine
2014	Romain Gustein	Sophie Lusinchi
2013	Christian Imary	Sophie Pellier
2012	Yann Dijoux	Blanche Lenoan
2011	Emmanuel Payet	Fanny Evain
2010	Yann Dijoux	Sophie Payet
2009	Yann Dijoux	Morgane Jordi
2008	Romain Bourse	Carole Lecler *
2007	Jimmy Yale	Carole Lecler *
2006	Laurent Rubio	Carole Lecler *
2005	Yann Bouteleux	Michèle Daydou **
2004	Yann Bouteleux	Michèle Daydou **
2003	Yann Bouteleux	Lisa Jamais
2000	Laurent Cuissard	Charlotte Miquel
1999	Guillaume Jouque	Alexia Boutonne
1997	Guillaume Lafosse	Patricia Caro ***
1996	Laurent Cuissard	Annabelle Grondin
1995	Christian Émier	Stéphanie Birot
1992	Christophe Salort	Karène Bruynee
1988	Pierre Perquis	Annabelle Grondin

mais prévu pour juin 2021.

Suite à la démission, le 27 mai 2020, de Christophe Alavoine, c'est Anne-Sophie Daydou, secrétaire générale du précédent comité, qui prend les rênes du CPBT. La première décision importante du nouveau comité directeur est de faire en sorte que Mél Absyte, formé à Saint-Leu et attiré par l'offre alléchante d'un autre club, puisse rester dans son club formateur et continuer à encadrer les jeunes avec les fidèles Michèle Boyer (ex-Daydou) et Norbert Oudart.

Pour l'heure, dans une commune dont la population a doublé depuis 1983, l'avenir du club, toujours limité aux deux courts des origines dans le centre-ville, reste plombé par l'impossibilité de réellement développer la pratique du tennis tant que de nouvelles installations, plus grandes et plus modernes, n'auront pas pu être construites.

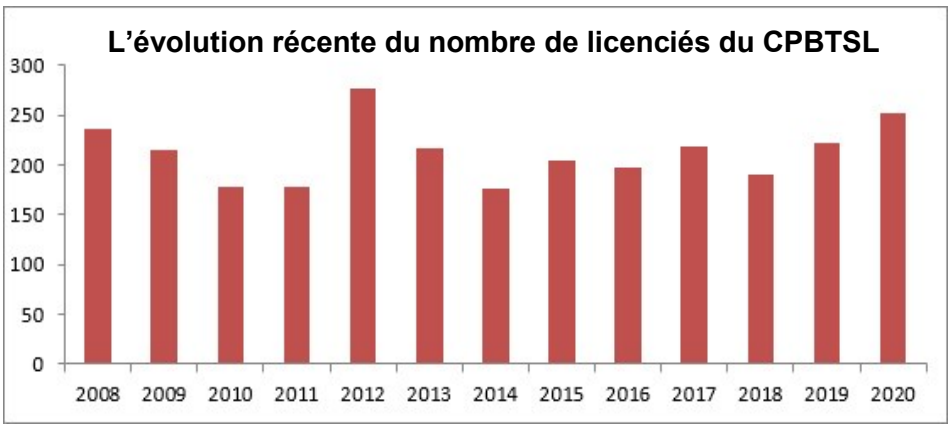

Mél Absyte le 25 juillet 2010 au TC Saint-Pierre lors d'une finale 17-18 ans du Circuit Vacances, compétition qu'il a remportée l'année précédente >

Le club vu de la rue,
à la fois haut et massif
(pour cause de mur de pelote),
et haut en couleur.

Retrouvez le CPBT Saint-Leu dans
Histoire du tennis à la Réunion.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue ou auprès de l'auteur, 15 €.

Les célèbres gouzous de Jace.

LE C.P.B.T.S.L. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **49**

Adresse : 22 rue Haute, 97 436 Saint-Leu

Téléphone : 02 62 08 01 05 ; 06 92 31 81 31 ;
site Internet : https://www.cpbt.re/

Installations : deux courts de tennis en résine,
un court de *beach tennis* et un *club house*

Nombre de licenciés au 18 décembre 2020 : 252 (dont 140 jeunes)

Formation : Mél Absyte, Michèle Boyer et Norbert Oudart (DE)

Le comité directeur

Président :
Anne-Sophie Daydou [photo]

Vice-président : **Olivier Poudou**

Secrétaire : **Pierre Couttet-Ollivary**
Trésorier : **Sandrine Truchon**

Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
http://www.ligue.fft.fr/reunion

Un club, une histoire (n° 19, février 2021)
Lettre d'information gratuite de la Ligue Réunion-Mayotte de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes : Philippe Guillot. (avec la collaboration de Christophe Alavoine) ; mise en pages : Ph. Guillot
Images : CPBT (pp. 2, 3, 4bcde), Géoportail, Institut géographique national (p. 4a), Y.-E. Houpert (p. 6a),
Ph. Guillot (pp. 6bc, 7, 8abcd)